

Notes Réunion Comité de programme CALMIP du 12/06/06

1 Accueil Eric Climent

Eric Climent a été intégré au sein du Comité de programme CALMIP en tant que représentant de la Fédération de Laboratoires FERMAT .

Il sera chargé, en collaboration avec Dominique Astruc, de l'expertise des demandes émanant des thématiques Mécanique des Fluides et Sciences pour l'Ingénieur.

Une présentation de CALMIP orientée utilisateur sera proposée pour FERMAT.

2 Projets de renouvellement

Trois sources de financements sont activées :

- Plans Quadriennaux : CALMIP est inscrit dans la politique de site, ainsi que dans les plans quadriennaux propres à l'UPS et INPT.
- Le projet CALMIP a été validé par le C.S de l'U.P.S. au titre du Contrat Projet Etat Région 2007-2013 pour un montant de 4 M€(correspondant à 2 renouvellements).
- Un dossier PRAI (Programme Régional d'Action Innovatrices) est en cours avec la Région. Le montant demandé est de 2,5 M€ Le système de calcul qui pourrait être acquis par ce financement serait ouvert à des projets du secteur privé dans un volume limité à 15%-20% du volume global d'heures de calcul. L'accès du secteur privé sera limité à des projets innovant émanant de PME/PMI de la région. Les heures seraient alors payantes mais avec un tarif très adapté. La validation de ces projets sera du ressort du Comité de programme. Plusieurs voies sont proposées pour assumer cette tâche : Extension du comité ? formation d'un comité *ad hoc* ? sollicitation d'experts extérieurs ? La question n'est pas encore tranchée.

3 Attribution d'heures de calcul

Sur les 260 000 heures de calcul 180 000 ont été attribuées. Les projets qui n'avaient pas consommé d'heures n'ont pas reçu de nouvelles dotations, puisque leurs contingents initiaux étaient restés intacts.

Concernant le mode d'expertise, la solution envisagée est de flécher les anciennes thématiques scientifiques vers les 7 nouvelles « Méta »-thématiques. Chaque « Méta »-thématiques ayant plusieurs experts, ces derniers feront en interne une répartition des dossiers en fonction de mots clés supplémentaires accompagnant la thématique choisie. Le CICT doit étudier la faisabilité de cette solution.

Pour l'automne, il a été proposé de lancer un sondage auprès des utilisateurs concernant leurs retours d'expériences sur l'utilisation de la machine. En parallèle une journée sur ce thème pourrait avoir lieu.

Lors d'une prochaine réunion une discussion sur une refonte éventuelle du mode d'attribution de ressources sera proposée.

4 Projet CALMIP

La réactivation du Conseil Scientifique CALMIP a été soulevée. Dominique Astruc dit « La question est quel projet pour CALMIP dans les 4 années à venir ? » Une prochaine réunion

aura lieu en septembre afin d'échanger les points de vues des participants au comité de programme.

Nicolas Renon